

AFTC LANDES

Association des Familles de Traumatismes crâniens et de Cérébrolés des Landes

Region : AQUITAINE

Ville : HAGETMAU

Adresse : BP 58

Code postal : 40705

Téléphone : 06 78 14 05 17

Email : aftc.40@wanadoo.fr

Type d'organisme : Association Loi 1901

Information : Membre de l'Union Nationale des Familles de Traumatismes crâniens et cérébrolés (UNAFTC) www.traumacranien.org

VOCATION : Défendre les intérêts matériels et moraux des personnes victimes de lésions cérébrales acquises (traumatismes crâniens, accidents vasculaires cérébraux, anoxies cérébrales, encéphalopathies infectieuses, tumeurs cérébrales acquises) ainsi que de leurs familles

MISSIONS : Apporter un **soutien**, un réconfort et une aide morale aux familles et aux blessés pendant le séjour à l'hôpital, la période de rééducation, la phase de réinsertion familiale et sociale

- Améliorer l'**information** des familles sur leurs droits et sur les moyens pour rééduquer et réadapter à la vie professionnelle ou sociale les traumatisés crâniens et les cérébrolésés ; défendre leurs droits décrits notamment par la loi du 11 février 2005 et ses décrets
- **Faire connaître** ce handicap si spécifique et parfois silencieux et souvent invisible
- Favoriser la **création** ou le **développement d'établissements**, de **services** ou de **logements** appropriés aux besoins spécifiques des traumatisés crâniens et des cérébrolésés et y représenter leurs intérêts
- Sensibiliser les **instances de décisions** médicales, juridiques, administratives et politiques en faisant connaître la problématique des traumatisés crâniens et des cérébrolésés
- **Représenter** les traumatisés crâniens, les cérébrolésés et leurs familles dans le système de santé et auprès des organismes publics
- **Rencontrer** et accompagner les personnes blessés et leurs familles (permanences, visites à domicile...)
- Les aider dans la construction de leur **projet de vie**
- Leur fournir une **assistance juridique** et des **conseils** dans leurs démarches d'indemnisation ou dans la réalisation de leurs dossiers de prise en charge (MDPH, logement...)
- Participer ou organiser des actions de **prévention des accidents** de la voie publique et de la vie pour tout public et en particulier auprès des jeunes
- Développer des **relations** et **partenariats** avec les associations et les institutions

Présidente : Madame Evelyne Cassoly - 06 78 14 05 17

Permanences : 2ème jeudi et 4ème mardi du mois, bureau 25, MLPH, 836 avenue Eloi DUCOM, 40 000 Mont de Marsan. Permanence juridique sur RDV les 2èmes jeudis du mois

Café des familles : tous les 2ème samedis du mois, à partir de 14h30, salle de réunion 1er étage du centre de Nouvelle, Bretagne de Marsan (différentes activités proposées)

4 sorties à thème par an

Participations : CDAPH(Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapée, CCPH(Comité Consultatif personnes Handicapées), CRUCQ (Commission des représentants des Usagers)de l'HAD(Hospitalisation à Domicile) du Marsan, CVS(Conseil de Vie sociale) de la MAS Simone Signoret de Mont de Marsan, membre du bureau du Réseau Aquitaine TC, Comité inter associatif pour l'accessibilité, adhérent URIOPSS , membre titulaire des Commissions observatoire du Handicap et Gestion des situations critiques au sein de la MLPH.